

«Développer les initiatives»

Directeur par intérim du CPL suite à la démission de Georges Rousseau, et en attendant d'être nommé officiellement courant novembre, Vincent Theis engage d'ores et déjà les réformes.

Le Jeudi: «Vous arrivez à Schrassig dans des circonstances difficiles. Comment abordez-vous vos nouvelles fonctions?»

Vincent Theis: «Si je compare avec mon premier intérim de 1996, la situation est beaucoup moins difficile qu'à l'époque. Pour deux raisons: Georges Rousseau a fait un formidable travail, et les fondements que j'avais posés entre 96 et 98 ont porté leurs fruits, en ce qui concerne le recrutement et l'adaptation des budgets disponibles.

Maintenant, j'ai les moyens de faire marcher cette machine et le ministre sait ce que je sollicite en plus.»

Le Jeudi: «Vos premières décisions concernent l'organisation générale et l'amélioration de l'ambiance. Pourquoi?»

V. T.: «En arrivant, j'étais ravi de constater qu'un très grand nombre de collaborateurs attendaient de pouvoir reprendre des responsabilités et de s'investir dans leur travail. Je veux donc essayer de rallier toutes les forces vives pour que nous construisions ensemble une prison différente.

A cet égard, mon rôle de directeur n'est pas seulement de décider, mais de coordonner et de stimuler un team de personnes motivées pour aller de l'avant, développer des initiatives.

L'organigramme en place était horizontal. Or, dans une prison avec 20 carrières différentes et une multitude de fonctions à remplir, il est impossible de gérer chaque service individuellement. Il fallait donc tout réorganiser en pyramide classique.

Mais ceci est complexe, surtout parce que, ni au niveau des détenus, ni au

niveau du personnel, je ne maîtrise le recrutement!»

Le Jeudi: «Dans leur rapport (v. ci-dessous), les experts critiquent les conditions d'accueil. Que comptez-vous faire?»

V. T.: «Je suis content que les experts nous confrontent à ce problème connu depuis longtemps.

Nous avons pris les mesures suivantes:

- élaboration d'un guide du détenu, remis à l'entrée
- cours de formation et de sensibilisation pour les personnes d'accueil
- mise à disposition d'une cellule propre et individuelle pour chacun dès la mise en service des nouveaux bâtiments.»

Des excès existent

Le Jeudi: «Pensez-vous obtenir les effectifs nécessaires à un suivi "psycho-socio-éducatif" efficace?»

V. T.: «Le numerus clausus pour 2001 prévoit un psychologue et trois éducateurs gradués supplémentaires. Il y a donc une volonté politique de mettre l'accent sur l'encadrement socio-éducatif en prison. Mais nous avons des difficultés de recrutement, faute de candidats. D'ailleurs, un poste d'assistante sociale et un d'éducateur restent vacants.

Il serait très utile pour nous d'obtenir le soutien du ministère de la Fonction publique pour le recrutement de collaborateurs étrangers. Cela réglerait aussi les problèmes linguistiques.»

Le Jeudi: «Les experts dénoncent des tensions institutionnelles et l'absence de politique de prévention des suicides.»



Photo: archives Jeudi

«Il faut réfléchir aux besoins en formation des détenus», déclare Vincent Theis

V. T.: «Il y a trois catégories de suicides: la panique à l'arrivée, le toxicomane en crise et le malade mental.

Avec nos efforts actuels, la panique à l'arrivée pourra être prise en charge. Pour les toxicomanes, nous avons un projet très ambitieux de prévention et de prise en charge socio-éducative et médicale qui démarrera au printemps prochain.

Quant aux malades mentaux, nous voudrions développer notre collaboration avec le centre neuropsychiatrique d'Ettelbruck, mais la volonté politique nous a manqué jusqu'à maintenant. Je souhaite que les choses bougent!

En ce qui concerne les tensions, il me semble évident qu'il y en ait dans un établissement où 300 personnes exécutent un travail difficile et stressant. Pour les gérer et y remédier, je dois me mettre à l'écoute des doléances.»

Le Jeudi: «Quels sont vos souhaits en matière médicale sur place?»

V. T.: «Nous devons offrir la

qualité de soins à laquelle tout citoyen a droit. Or, jusqu'à présent, le généraliste est seul dans la prison. Je poursuis donc le but d'avoir une équipe de médecins qui travaillent ensemble, de façon concertée.

Et un pharmacien serait nécessaire pour gérer le stock des médicaments.»

Le Jeudi: «Détenus et parents parlent d'"un petit noyau de gardiens irréductibles qui s'en prennent aux détenus les plus faibles". Quelles mesures entendez-vous prendre?»

V. T.: «Sur 300 personnes, il y en a qui ne font pas leur travail comme il convient. Des excès existent, et c'est ma responsabilité d'agir contre cela. Mais il me faut des indices probants de ces actes de discrimination.

Sans vouloir encourager la chasse aux sorcières, je lance un appel aux membres du personnel qui ont connaissance de tels actes pour qu'ils les dénoncent.

Mais cela reste, malgré tout, des exceptions.»

Daniel Pol-Soum